



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 8617

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la question du financement des régimes spéciaux. Si la réforme des régimes spéciaux est justifiée au nom de l'équité avec les autres cotisants et de la prise en compte du déficit financier du régime général, la véritable question ne réside pas forcément dans leurs avantages mais dans le fait que ceux-ci soient financés par le contribuable ou l'usager et non par les principaux bénéficiaires. La réforme des régimes spéciaux doit donc mettre sur la table la question du financement qui, lui, est inéquitable. La réforme annoncée des régimes spéciaux fait l'impasse sur la vraie question : qui finance et à quelle hauteur ces régimes ? Il souhaiterait donc que lui soit indiquée la position du Gouvernement et les orientations de travail proposées aux parlementaires sur cette question du financement.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8617

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6502

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)